

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Canton Ajaccio 1 - Commune d'Ajaccio
RD111- Aménagement et requalification de la Route des Sanguinaires du PR2+750 au PR6+150

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Départemental de la Corse du Sud

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La RD111, Route des Sanguinaires est une route départementale qui relie la ville d'Ajaccio ou Grand Site touristique de la Parata et des Iles Sanguinaires. Elle dessert également de nombreuses plages, de nombreux équipements touristiques (paillotes, restaurants, commerces...) ainsi que les zones d'habitats qui s'y trouvent.

Les vitesses relevées sur cette axe sont très élevées ce qui la rend particulièrement accidentogène. De plus, aucun aménagement n'est présent pour les piétons, cyclistes et autres usagers des modes doux qui sont pourtant nombreux à circuler sur cet axe. De plus le stationnement anarchique le long de la RD111 augmente fortement les risques pour ces usagers.

Le projet du Conseil Départemental consiste donc, de façon générale, à:

- réduire la largeur de la chaussée à 6.50m
- créer une voie verte à l'aval de 3m de large (piétons, cyclistes, véhicules non motorisés)
- créer et réaménager les stationnements

Le projet part du rond point du Sun, PR 2+750 jusqu'au Scudo, PR 6+150.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont:

- améliorer la sécurité des usagers de la route
- créer un nouvel espace sécurisé pour les modes doux (rollers, vélos, piétons, poussettes...)
- optimiser et organiser le stationnement (voitures, 2 roues, bus, vélos) en bannissant le stationnement anarchique
- améliorer l'aspect et l'insertion paysager des infrastructures routières

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet se découpe en 3 sections:

- section 1 : giratoire du Sun, PR2+750 au giratoire des Crêtes, PR3+400
- section 2 : giratoire des Crêtes, PR3+400 au giratoire de Santa Lina, PR5+000
- section 3 : giratoire de Santa Lina, PR5+000 au Scudo, PR6+150

Les caractéristiques du projet dans sa phase de réalisation sont les suivantes:

- la chaussée actuelle de 7m/7m50 sera réduite à 6.50m de large,
- une voie verte à l'aval de 3m de large va être créée sur l'ensemble du projet (3.4km)
- création/compensation de stationnement le long du projet
- Création d'un parking relais de 77 places au niveau du Cimetière (section1)
- Création d'un carrefour giratoire au niveau du restaurant les girelles (Section 3)
- Création d'un carrefour giratoire au niveau de l'accès à la zone de stationnement du Scudo (section 3)
- Reprise du carrefour giratoire de Santa Lina qui desservira la contre allée de Santa Lina en sens unique
- Création d'un contre allée de stationnement entre le giratoire des girelles et du Scudo (section 3)
- requalification et sécurisation des arrêts de transports en commun
- requalification et renforcement de la chaussée
- traitement longitudinal du projet et récupération des exutoires existants
- éclairage public/mobilier/signalisation/végétalisation du site

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le projet permettra :

- D'assurer un cheminement sécurisé de l'ensemble des modes de déplacement doux sur un linéaire de 3.4km
- De réduire les vitesses pratiquées par les automobiliste (réduction de la voie, aménagement de carrefour et mise en place de limite physique)
- D'éviter le stationnement anarchique et assurer des zones spécifiques d'arrêts
- De développer l'intérêt touristique et de visite du site des Sanguinaires par la mise en place d'aménagements adaptés à la qualité du site.
- De favoriser un stationnement au niveau du parking relais pour permettre aux usagers d'adhérer à des modes de déplacement doux et développer le co-voiturage

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier relatif à la loi sur l'eau, régime déclaratif, est en cours d'élaboration (échanges avec les services de l'Etat). Une demande de permis d'aménager est en cours d'élaboration et va être déposée pour la réalisation du parking relatif face au cimetière.

Un dossier d'incidence Natura 2000 a été élaboré.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact et cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du projet:	3300 ml
Largeur du projet:	6.50m (chaussée) + 3m (voie verte) = 9.50ml
Surface estimée du projet (avec prise ne compte de la chaussée existante qui est en réalité réduite) :	31 350 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Canton Ajaccio 1
Commune d'Ajaccio
RD111 Route des Sanguinaires
PR2+750 au PR6+150

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___

Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 41 ° 90 ' 86 " 36 Lat. 8 ° 70 ' 89 " 14

Point d'arrivée : Long. 41 ° 90 ' 58 " 49 Lat. 8 ° 67 ' 19 " 91

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit d'une route départementale empruntée par les usagers locaux mais aussi très fréquentée tout au long de l'année par les touristes, avec une très forte affluence en période estivale.

En effet, cette route mène au Grand Site de la Parata et aux Iles Sanguinaires. Elle dessert également de nombreuses plages ainsi que des commerces, restaurants, paillotes....

Cet axe est également très fréquenté par les joggeurs, cyclistes et divers usagers des modes doux.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU d'Ajaccio approuvé le 21 Mai 2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune d'Ajaccio
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un site inscrit : Golfe d'Ajaccio, rivage Nord
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 9402017 - Golfe d'Ajaccio Un dossier incidence Natura 2000 à été réalisé
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé des Iles sanguinaires, DPM et pointe de la Parata Site inscrit à 6km au plus près du projet d'aménagement (Scudo)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La majeure partie de l'emprise du projet est calée sur l'emprise déjà existante de l'actuelle route.</p> <p>Les nouvelles emprises sont sur des terres déjà anthropisées et dégradées par le stationnement anarchique, le piétinement...</p> <p>De plus, des réunions de concertation ont eues lieu avec les services de l'état concernant les enjeux faune et flore de la zone.</p> <p>Le seul enjeu existant est celui de la flore qui a été pris en compte dans les choix d'aménagement.</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'usage d'explosifs, les terrassements seront réalisés à la pelle mécanique et si besoin, pour des matériaux rocheux très compacts, un brise-roche-hydraulique (BRH) sera utilisé.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le détail des enjeux est décrit en annexe 6 de ce présent document.

Au vu de l'ensemble des éléments, les services du Conseil Départemental de la Corse du Sud estime qu'il n'est pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5: Dossier de référence de la paysagiste DPLG en charge du projet
Annexe 6: RD111 Route des Sanguinaires - Auto-évaluation
Annexe 7: Prise en compte de la <i>Serapias neglecta</i> dans l'aménagement de la contre allée, section 3, secteur Marinella/Propriété

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

AJACCIO

le,

09 JUIN 2016

Signature

~~Pour le Président et par délégation
 Le Directeur Général Adjoint des Infrastructures
 de Communication et des Transports~~

Glaude TISSOT